

MORGAN CONUS MEDAILLÉ DE BRONZE AUX WORLDSKILLS DE LONDRES

MORGAN CONUS BRONZE MEDAILLEN-GEWINNER IM WORLDSKILLS LONDON



SOMMAIRE

Editorial	2
Message du Président	3
Botschaft des Präsidenten	4
Formations en 2012	4
Agenda 2012	4
Morgan Conus, parcours époustouflant	5
S'engager à former - investir pour l'avenir	6
L'expérience d'un jeune apprenti	6
Sich engagieren auszubilden ...	7
Die Erfahrung eines jungen Lehrlings	7
La sécurité sur les chantiers vue par ...	8
Die Sicherheit auf Baustellen beurteilen	9
Formation continue conducteurs travaux	10
Sortie des membres 2011	10
Assemblée historique pour la FFE	11
Remerciement à la HG Commerciale	11



EDITORIAL

Les pourparlers en vue d'une nouvelle convention nationale ont lamentablement échoué. Cet échec ne peut être imputé aux entrepreneurs mais plutôt à l'intransigeance des syndicats qui ont, par une forme de chantage, voulu coupler les négociations sur la nouvelle convention nationale à une augmentation des salaires pour 2012. La proposition des patrons, 1.5 % d'augmentation, a été sèchement rejetée comme, d'ailleurs, la demande de prolongation de la convention nationale actuelle d'une année supplémentaire. Les patrons avaient encore accédé à plusieurs revendications, notamment une meilleure indemnisation des travailleurs en cas d'incapacité de travail suite à la maladie ou à un accident. Les syndicats ont fait le forcing et ont pris le risque d'un vide conventionnel pour faire passer leurs exigences sachant que les patrons ne veulent pas de ce vide. Mais alors quelle mouche a piqué les négociateurs d'Unia ? Pourtant, la situation économique internationale difficile, avec la crise de la dette et la faiblesse de l'Euro, couplée aux licenciements dans l'industrie suisse devraient inciter les syndicats à un peu plus de retenue. Afin de faire revenir à meilleure raison nos partenaires, la Société Suisse des Entrepreneurs a lancé une campagne de récolte de signatures auprès des collaborateurs de nos entreprises pour demander la prolongation de la validité de la convention nationale actuelle. Une année supplémentaire pour trouver enfin un accord. Possible ?

Depuis Fribourg, que l'on soit représentant des employeurs ou des employés, c'est l'incompréhension. Car dans notre canton le partenariat existe, une collaboration efficace avec pour toile de fond le respect mutuel entre partenaires. Ainsi, avancer vers un but commun est tout à fait possible.

Espérons que la proximité des fêtes de Noël apportera un peu de sagesse à nos partenaires !



Jean-Daniel Wicht

Jean-Daniel Wicht

LEITARTIKEL

Die Verhandlungen für einen neuen Landesmantelvertrag sind kläglich gescheitert. Für dieses Scheitern sind nicht die Baumeister verantwortlich, sondern vielmehr die Gewerkschaften, die sich kompromisslos zeigten, und fast erpresserisch die Verhandlungen für den neuen Landesmantelvertrag mit einer Lohnerhöhung per 2012 verbinden wollten. Der Vorschlag der Arbeitgeberschaft – eine Erhöhung von 1.5% – wurde schroff abgelehnt, ebenso wie der Antrag, den heutigen Landesmantelvertrag um ein weiteres Jahr zu verlängern. Die Arbeitgeberschaft ging ausserdem auf mehrere Forderungen ein, namentlich eine bessere Entschädigung der Arbeitnehmer bei Arbeitsunfähigkeit infolge Krankheit oder Unfall. Die Gewerkschaften machten Druck und nahmen das Risiko eines vertragslosen Zustands in Kauf, um ihre Forderungen durchzubringen, wohlwissentlich, dass die Arbeitgeberschaft keinen vertragslosen Zustand will. Was ist nur in die Verhandlungsführer der Unia gefahren? Dabei hätte die schwierige internationale Wirtschaftslage mit der Schuldenkrise und dem schwachen Euro, zusammen mit den Entlassungen in der Schweizer Industrie, die Gewerkschaften doch zu etwas mehr Zurückhaltung bewegen sollen. Um unsere Partner wieder zur Vernunft zu bringen, hat der Schweizerische Baumeisterverband bei den Mitarbeitern unserer Unternehmen eine Unterschriftensammlungskampagne lanciert, um die Gültigkeit des heutigen Landesmantelvertrags zu verlängern. Ein weiteres Jahr, um endlich zu einem Abkommen zu gelangen. Ist dies möglich? Im Kanton Freiburg herrscht Verständnislosigkeit, sei dies von Seiten der Arbeitgeber- oder der Arbeitnehmervertreter. Denn in unserem Kanton wird die Partnerschaft gepflegt, eine effiziente Zusammenarbeit, bei welcher der gegenseitige Respekt zwischen den Partnern eine grosse Rolle spielt. So ist es durchaus möglich, dass man zu einem gemeinsamen Ziel kommt. Hoffentlich bringen die bevorstehenden Festtage unseren Partnern ein bisschen Weisheit!

Jean-Daniel Wicht

TOUT POUR LA CONSTRUCTION !

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BOIS, CARRELAGES,
AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS.

www.hgc.ch

HGC
COMMERCIALE

HG COMMERCIALE

Villars-sur-Glâne
Petit-Moncor 11
Tél. 026 460 81 60
Fax 026 460 81 69

Sévaz
ZI La Guérite 51
Tél. 026 663 22 44
Fax 026 663 44 33

Chaque mardi soir à
Villars-sur-Glâne
l'exposition est ouverte
jusqu'à 20 h.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Qui n'avance pas recule !

C'est avec cet adage bien connu de tous, mais au combien vrai, que la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs souhaite terminer cette année 2011. De nombreux chantiers ont occupé votre Fédération cette année et comme le quotidien de tous ses membres, il y en a de plus importants, de plus difficiles que d'autres. Mais le travail n'attend pas et les décisions doivent être prises. Si Noé avait dû attendre, à l'époque, d'obtenir toutes les autorisations nécessaires qu'il faut aujourd'hui, pour planifier, construire et faire naviguer son arche, le déluge aurait englouti toute vie sur terre.



Jean-Luc Schouwey

La sous-traitance

Depuis quelques années, la sous-traitance dans le bâtiment est devenue monnaie courante. De la pose des armatures jusqu'à la maçonnerie, tout peut être sous-traité. La FFE ne bannit pas ce moyen de faire mais elle ne peut accepter la sous-enchère des prix, le non-respect de la CN et de la protection du personnel travaillant sur nos chantiers. Ce mode de faire des sous-traitants de nos entreprises est d'abord une concurrence déloyale et ensuite contraire à nos principes sur la revalorisation de votre savoir-faire. Certains cantons, principalement romands, ont déjà réagi et légiféré dans ce sens. Notre Fédération ne peut rien faire seule mais elle doit être le moteur d'une action, certes sensée, mais dans la ligne de la sauvegarde des intérêts de la branche. Des contacts ont déjà été pris avec notre Conseiller d'Etat, Georges Godel, président actuel de la Conférence des Directeurs cantonaux des travaux publics, afin d'harmoniser cette action sur l'ensemble des cantons romands.

La convention nationale

Cette fin d'année nous a apporté son lot de manifestations et de revendications syndicales pour le renouvellement de la CN 2012. De nombreuses déclarations radiophoniques et médiatiques provocatrices et fausses de la part des syndicats ont dépeint l'entrepreneur comme un bandit et un exploiteur. La SSE a proposé des améliorations très importantes pour la prochaine convention mais les syndicats, principalement

UNIA, se sont montrés intransigeants pour ne pas dire arrogants face aux négociateurs de la SSE, dont la Romandie est représentée par 2 membres.

Notre convention nationale est la meilleure de Suisse. Certains de nos membres ont pu s'offusquer du silence de la SSE face aux actions syndicales. Il faut savoir qu'un principe de base d'une négociation est le silence et le huis-clos jusqu'à la fin de celle-ci. Ce principe fut celui de la SSE durant toute la période. S'il n'y a pas de convention nationale en 2012 pour le secteur principal de la construction, je reste convaincu que nos membres, qui ont un grand respect de leurs collaborateurs et de leurs compétences de travail, ne changeront rien de ce qui garantit à nos entreprises la paix sociale et la qualité du travail bien fait.

Remerciements

En cette fin d'année 2011, je tiens à remercier tous les acteurs qui soutiennent et font vivre la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, du Bureau au comité en passant par notre Directeur, l'ensemble du personnel de l'administration et de la formation professionnelle. Je remercie chacun pour l'appui qu'il m'apporte dans ma tâche de Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Je vous souhaite, chers membres, chers collaborateurs, de très belles fêtes de fin d'année et que 2012 vous apporte prospérité, joie, bonheur et santé.

Jean-Luc Schouwey

LES COLLABORATEURS DE LA FFE VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE 2012



De gauche à droite et de haut en bas : Jean-Daniel Wicht, René Schouwey, Roger Mollard, Christine Bouquet, Romaine Pillonel, Hilaire Andrey, Yvan Scherwey, Manfred Baeriswyl, Sara Gaggetta, Véronique Grandjean, Kuno Philipona, Pierre-André Bucher

Journal Suisse des Entrepreneurs

Vous avez remarqué la nouvelle disposition du journal de la société suisse des entrepreneurs avec, pour les lecteurs de la langue française, la rédaction en première partie des articles en français. Il est important de garder une vision et une information romande dans ce journal. Il ne tient qu'à nous et à vous de garantir cette lisibilité par des articles ou des éditoriaux français. Il en est de même pour le journal «Flash» de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Le Flash est une source d'informations importante pour nos membres, certes, mais il met aussi en exergue les activités, les intérêts et les soucis du secteur principal de la construction dans notre canton. Alors à votre plume !

Jean-Luc Schouwey

BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Die drei Verbandsstützen

Der Freiburgische Baumeisterverband zählt drei Hauptstützen: die Ausbildung (ohne Ausbildung gibt es keine Angestellten), einen Gesamtarbeitsvertrag (ohne zufriedene Angestellte ist kein Ertrag möglich) und die Technik (ohne Normen und Berechnungen gibt es keine Arbeit). Bei der Ausbildung kann der FBV auf die Unterstützung seiner Mitglieder zählen, die im vergangenen Jahr einer wesentlichen Beitragserhöhung zugunsten der Berufsbildung, zugunsten der jungen Leute, zugestimmt haben. Der Verband kann somit weiterhin die Qualität seiner Ausbildungen gewährleisten, mehr Kurse anbieten, dank Mitarbeiter, die über eine pädagogische Ausbildung verfügen, ein hohes Bildungsniveau aufrechterhalten und jede Gelegenheit nutzen, die Bauberufe aktiv zu vertreten, beispielsweise am Forum der Berufe START.

Den Ausbilder-Unternehmen gebührt ein grosses Dankeschön, denn was die Zukunft unseres Berufs anbelangt, spielen sie eine wichtige Rolle. Heute wird dies jedoch etwas gehemmt: unsere Lehrlinge haben zu wenig Platz, da die Maurerhalle nicht mehr die für eine qualitativ hochstehende Ausbildung notwendige Fläche bietet. Unsere Maschinisten haben das gleiche Problem, wobei für sie bereits für das nächste Schuljahr eine Lösung gefunden werden muss. Die Schritte sind eingeleitet und ich hoffe, dass die Staats- und Berufsbildungsinstanzen auf unseren Aufruf eingehen, was unsere Maurerlehrlinge anbelangt.

Zweischprachigkeit ist ein Vorteil

Der FBV möchte im Rahmen seiner Möglichkeiten alle seine Mitglieder zufrieden stellen. Seit vielen Jahren wird unsere Berufsbildung in beiden Sprachen angeboten. Dennoch muss der Dialog mit den deutschschweizerischen Mitgliedern noch verstärkt werden. Diesbezüglich wurden in Absprache mit den Kollegen des See- und Sensebezirks Vorschläge gemacht. Ein Angebot für technische Kurse in Deutsch, ein Angebot für technische Vorträge mit Simultanübersetzung und ein jährliches Treffen zwischen den Mitgliedern dieser beiden Bezirke und dem Büro werden momentan in Erwägung gezogen.

Die Präsenz prägt das Wirtschaftsgefüge des Kantons

Im Wirtschaftsgefüge des Kantons ist die Präsenz des Verbands sehr wichtig. Unsere Zukunft bleibt mit den Bauherren, den Entwerfern und den Auftragnehmern verknüpft. Leider muss man feststellen, dass der Baumeister die Baustellen nicht mehr korrekt zu führen und zu planen vermag, da die Pläne und Termine nicht mehr den ordnungsgemässen Anforderungen entsprechen. Die konstruktiven Beziehungen und die Kompetenzen eines Jeden müssen unbedingt die künftige Zusammenarbeit festigen. Durch die zahlreichen Kontakte, die er mit den politischen Behörden pflegt, die Stellungnahmen, die er im Rahmen von Vernehmlassungen abgibt, seine Teilnahme in der tripartiten Kommission für das öffentliche Beschaffungswesen sowie die Arbeit, die er innerhalb der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz ausübt, trägt der FBV zur Stärkung unserer Präsenz auf dem freiburgischen Markt bei. Mit seinem neuen Logo seit vergangem Januar und seiner den heutigen Bedürfnissen angepassten Homepage, erfreut sich unser Verband bei unseren Partnern eines jungen und dynamischen Images. Abschliessend danke ich den politischen Behörden unseres Kantons, die sich unserer Tätigkeiten bewusst sind und auf unsere Sorgen eingehen. Danke auch den Bauherren, namentlich den Gemeinden, die der freiburgischen Wirtschaft treu bleiben.

Jean-Luc Schouwey

FORMATIONS EN 2012

La Fédération organise, en collaboration avec la Société Suisse des Entrepreneurs, deux cours de formation pour les personnes de contact responsables de la sécurité au travail dans l'entreprise et pour les personnes responsables de la formation professionnelle des apprentis maçons. La première formation aura lieu en français à Givisiez et sera animée par Christophe Estermann, un échange d'expériences intéressant sur la pratique et sur les nouveautés en matière de sécurité au travail. Dans le cadre des nouvelles ordonnances pour la formation des apprentis avec CFC et des aides-maçons avec AFP, nous vous proposons le module 1 de formation qui a pour objectif l'application concrète des plans de formation dans l'entreprise. Pour les deux formations, une attestation sera délivrée aux participants. Vous trouvez les dates de ces formations dans l'agenda ci-dessous.

Jean-Daniel Wicht

Agenda 2012

- 18.01.12 Givisiez, EDEX, sécurité au travail
- 07.02.12 EPFL, Journée Infra
- 26.02.12 KKL, Luzern, Infra- Tagung
- 24.04.12 Givisiez, comité FFE
- 09.05.12 Givisiez, remise diplômes CE
- 24.05.12 Berne, assemblée délégués SSE
- 31.05.12 District du Lac, assemblée FFE
- 29.06.12 St-Gall, journée construction SSE
- 10.07.12 Clôture scolaire FFE
- 20.09.12 Sortie des membres FFE
- 09.11.12 Assemblée Région Romandie
- 13.11.12 Valais, assemblée délégués SSE
- 14.11.12 Valais, assemblée délégués SSE
- 27.11.12 Givisiez, comité FFE
- 13.12.12 Assemblée extraordinaire FFE

Vous trouvez en permanence, sur notre site internet, ces dates mises à jour avec les emplacements des manifestations et les éventuels liens aux documents. Cela vaut également pour les cours de formation professionnelle.

www.ffe-fbv.ch --> rubrique agenda

MORGAN CONUS, UN PARCOURS ÉPOUSTOUFLANT

En 2006, Morgan Conus s'inscrit au concours romand de maçonnerie qui se déroule en novembre de la même année. Il est sélectionné sur 913 apprentis romands. Suite à 21 heures de concours, Morgan se qualifie à la 10^e place.

2 ans passent avant que notre fribourgeois se présente au concours éliminatoire régional, qui se déroule à Lausanne, en 2008. A celui-ci, il accède à la 2^e place. Il est alors sélectionné pour participer à un éliminatoire national du concours maçons, qui a lieu au sud du pays, à Lugano, fin novembre 2008. Morgan se classe à la 8^e place, en compagnie d'un autre fribourgeois qui est 9^e.

Une des premières conditions de participation au Mondial des Métiers : le concurrent doit être âgé d'au maximum 22 ans pendant le championnat, c'est donc sa dernière chance pour se présenter à la sélection des Worldskills de Londres, en 2011. Il s'inscrit pour l'éliminatoire romand à Moutier, en février 2010, où il termine au 1^{er} rang et il est ainsi retenu pour la sélection nationale qui a lieu à Martigny.

Septembre 2010, Morgan termine en tête de la seconde manche de la sélection nationale du concours de maçonnerie qui

s'est déroulée à St-Gall. Il admet alors que ce sera serré jusqu'au bout, étant donné le seul point et demi qui le sépare du 2^e, ce qui ne l'empêchera pas de sortir victorieux de la finale à Lucerne, le 27 février 2011.

Suite à ces nombreuses étapes, d'un bout à l'autre de la Suisse, Morgan est sacré Champion suisse des maçons 2011. Ce titre lui permet d'accéder aux championnats du monde à Londres.

Durant l'année 2011, Morgan a eu l'occasion d'une part de s'entraîner avec l'équipe de Suisse et les candidats du Worldskills 2009, d'autre part avec les instructeurs de notre Halle des maçons dans le cadre du Forum Start des métiers. Fin septembre, notre fribourgeois s'est donc envolé en compagnie de l'équipe de Suisse, pour la capitale anglaise. Suite à 22 heures de travail et la réalisation de 2 objets complets, Morgan a accédé à la 3^e place du podium.

Les membres, le comité, la Direction et tout le personnel de la Fédération lui adressent leurs sincères félicitations pour sa magnifique performance.

Romaine Pillonel



Bravo
à
Morgan Conus
médaillé de bronze aux
championnats du monde
des métiers
Londres 2011



S'ENGAGER À FORMER - INVESTIR POUR L'AVENIR

Ref-flex est le réseau d'entreprises formatrices pour la formation des apprenti-e-s dans le domaine de l'industrie et des services. Ref-flex, en collaboration avec les entreprises, participe à la formation des professions du réseau en français et en allemand, s'adaptant ainsi à la flexibilité linguistique de l'économie.

Ref-flex est un réseau d'entreprises formatrices qui a pour buts :

- de contribuer à la promotion de la relève professionnelle;
- de participer à la formation et à l'apport sur le marché de professionnels qualifiés;
- de favoriser la coopération entre les entreprises dans la formation des apprenti-e-s, principalement dans les petites et moyennes entreprises;
- d'encadrer et d'accompagner les entreprises et les personnes en formation.

La liste des professions couvertes par le réseau s'élargit

Avec le besoin de nouvelles professions, tant du côté des employeurs que du côté des jeunes, les professions cibles du réseau ref-flex sont destinées à s'élargir. Ref-flex est autorisé à former les professions suivantes :

Automaticien-ne; électronicien-ne, employé-e de commerce; informaticien-ne; médiaticien-ne; polymécanicien-ne; logisticien-ne.

Planification de la formation et garantie de la qualité

Ref-flex est chargé de collaborer avec le formateur désigné par l'entreprise participant au réseau, notamment lorsqu'il s'agit de définir les possibilités de planifier et de coordonner l'engagement des apprenants dans les différentes entreprises participant au réseau. Cette planification doit tenir compte dans la mesure du possible des aspirations, des souhaits et du lieu de domicile de l'apprenant.

De plus, ref-flex est chargé de traiter les

dossiers de candidature et de sélectionner les apprenants, d'établir et conclure le contrat d'apprentissage, de mener des entretiens avec les parents et de gérer les tâches administratives relatives aux apprentis (salaire, assurances, etc.).

Apprenti-e-s en formation – ref-flex 2011 - 2012

Ref-flex gère aujourd'hui 76 jeunes en formation et 20 recrutements sont planifiés pour la rentrée 2012-13, de quoi occuper les quatre collaborateurs et collaboratrices, avec deux apprenti-e-s, que compte la structure. Sur les 76 jeunes ref-flex a engagé 25 femmes et 51 hommes. Nombre d'apprentis répartis sur les professions suivantes : 4 automaticien-nes; 9 électronicien-nes; 36 employé-es de commerce; 19 informaticien-nes; 2 médiaticien-nes; 3 polymécanicien-nes et 3 logisticien-nes.

Appel aux entreprises !

Devenez membres de ref-flex et créez avec nous de nouvelles places d'apprentissage, de sorte que tous les jeunes de notre région puissent profiter d'une excellente formation.

Ref-flex (f)
M. Philippe Berset
Rue des Pilettes 1
Case postale 1285
1701 Fribourg
T: 026 309 22 70
info@ref-flex.ch
www.ref-flex.ch



Shpat Jashari

L'EXPÉRIENCE D'UN JEUNE APPRENTI

Shpat Jashari a débuté son apprentissage d'employé de bureau à la Fédération Fribourgeoise le 16 août 2011. Mis à disposition par ref-flex, il effectue sa 3e année d'apprentissage dans nos bureaux.

Comment es-tu arrivé chez ref-flex?

L'entreprise qui voulait m'engager n'avait pas le personnel nécessaire pour former les apprentis. Ils ont donc pris contact avec ref-flex et, quelque temps après, j'ai signé le contrat d'apprentissage avec ref-flex. Grâce à cela, j'ai pu travailler dans cette entreprise.

Les apprentis peuvent changer d'employeur en cours d'apprentissage. Penses-tu que cela soit un avantage ?

Je pense que cela est un grand avantage. Ça nous permet de travailler dans différentes sociétés, donc dans différentes branches. Cela permet de voir dans quelle branche on se sent bien.

Qu'est-ce que cela t'a apporté de changer deux fois d'entreprise ?

Dans la première société, j'étais dans la branche des finances. J'ai beaucoup appris concernant les crédits, les leasings et les assurances. La deuxième société m'a permis d'améliorer mes connaissances dans la comptabilité. Et maintenant, grâce à la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, je peux élargir mes compétences dans l'administration.

Comment es-tu arrivé à la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs ?

J'ai demandé à ref-flex si je pouvais changer d'entreprise et travailler sur Fribourg, car avant j'étais à Bulle. Après discussion, ref-flex a trouvé un accord avec la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. J'ai été invité à effectuer un stage d'un jour et, ceci s'étant bien passé, j'ai pu commencer à la mi-août 2011.

Quelle est l'entente avec tes collègues de la FFE ?

Les collaborateurs sont très gentils et l'ambiance de travail est agréable et détendue. Je me suis tout de suite intégré.

Shpat Jashari

SICH ENGAGIEREN AUSZUBILDEN - INVESTIEREN IN UNSER ZUKUNFT

Ref-flex ist der Lehrbetriebsverbund für die Ausbildung von Lernenden im Industrie- und Dienstleistungsbereich im Kanton Freiburg. Ref-flex bildet zusammen mit den Unternehmen des Kantons Freiburg junge Menschen in den verschiedenen Berufen des Verbundes in deutscher und französischer Sprache aus und passt sich dabei den flexiblen und den sprachlichen Wirtschaftsbedingungen unseres Kantons an.

Ref-flex ist ein Lehrbetriebsverbund mit dem Ziel:

- Förderung des beruflichen Nachwuchses
- Beteiligung an der Ausbildung von qualifizierten Fachkräften für den Arbeitsmarkt.
- Verbesserung der Zusammenarbeit zwischen den Betrieben bei der Ausbildung von Lehrlingen, und dies hauptsächlich in kleinen und mittleren Betrieben.
- Betreuung und Begleitung der Betriebe und der Lernenden während der Ausbildungszeit.

Die Liste der vertretenen Berufe des Verbundes erweitert sich zusehends

Mit dem Bedarf an neuen Berufen, sowohl seitens der Arbeitgeber als auch der Jugend, erweitern sich die Anzahl Berufe vom Verbund ref-flex stetig. In den folgenden Berufen hat ref-flex die Ausbildungsbewilligung:
Automatiker-in ; Elektroniker-in,
Kaufmann-frau ; Informatiker-in ;
Mediamatiker-in ; Polymechaniker-in ;
Logistiker-in.

Ausbildungsplanung und Qualitätssicherung

Ref-flex ist verantwortlich die Zusammenarbeit mit dem, seitens der beteiligten Firma bezeichneten Berufsbildner, zu koordinieren. Dies beinhaltet die Abklärung der Bildungsmöglichkeiten in der beteiligten Firma und die Koordination und Einteilung der Lernenden bei den Mitgliedern des Lehrbetriebsverbundes, wobei die Neigungen, Wünsche und der Wohnort der Lernenden angemessen zu berücksichtigen sind.
Des Weiteren ist es die Aufgabe von ref-flex, die Bewerbungen und die Auswahl der Lernenden zu treffen und den

Lehrvertrag abzuschliessen. Durchführen von Gesprächen mit den Eltern und die Personalverwaltung der Lernenden (Lohn, Versicherungswesen usw.) sind zusätzliche Aufgaben, die ref-flex übernimmt.

Lernende in Ausbildung – ref-flex 2011- 2012

Ref-flex betreut heute 76 Jugendliche in Ausbildung und 20 Neuanstellungen sind für das Schuljahr 2012-13 geplant, genug, um die Struktur mit den 4 Mitarbeitenden und zwei Lernenden auszulasten. Von den 76 engagierten Jugendlichen sind 25 Frauen und 51 Männer.

Anzahl Lernende verteilt auf die verschiedenen Berufe:

4 Automatiker-in ; 9 Elektroniker-in, 36 Kaufmann-frau ; 19 Informatiker-in ; 2 Mediamatiker-in ; 3 Polymechaniker-in ; 3 Logistiker-in.

Aufruf an die Betriebe !

Werden Sie Mitglied von ref-flex und schaffen Sie mit uns zusammen, neue oder zusätzliche Lehrstellen, damit alle Jugendlichen unseres Kantons eine vorzügliche Ausbildung geniessen können.

Ref-flex (d)

Adrian Müller

adrian.mueller@ref-flex.ch

DIE ERFAHRUNG EINES JUNGEN LEHRLINGS

Shpat Jashari hat am 16. August 2011 seine Lehre als Büroangestellter angefangen. Ref-flex hat ihn uns für sein 3. Lehrjahr zur Verfügung gestellt.

Wie bist Du bei ref-flex gelandet?

Das Unternehmen, das mich einstellen wollte, hatte nicht die nötige Fähigkeit und kein Personal um Lehrlinge auszubilden. Da entdeckten sie ref-flex. Ich habe einen Lehrvertrag mit dem Unternehmen ref-flex unterzeichnet und somit konnte ich bei dem Unternehmen, das mich einstellen wollte, arbeiten.

Lehrlinge können den Arbeitgeber wechseln. Ist das vorteilhaft?

Dies ist der grosse Vorteil. Man kann sich andere Fachkenntnisse aneignen und somit auch gleichzeitig herausfinden, welche Branche einem am besten liegt. Beim ersten Unternehmen habe ich im Bereich der Finanzen und der Versicherungen vieles dazu gelernt. Bei der zweiten Unternehmung habe ich meine Kenntnisse in der Buchhaltung verbessern können. Und jetzt kann ich beim Freiburgischen Baumeisterverband die Administration besser kennen lernen.

Wie bist Du beim Freiburgischen Baumeisterverband gelandet?

Ich habe bei ref-flex angefragt, ob ich den Betrieb wechseln und in der Stadt Freiburg arbeiten könnte. Der Freiburgische Baumeisterverband hatte von ref-flex gehört und wollte diese Variante testen und somit wurde ich für einen Schnuppertag eingeladen. Eine Woche danach wurde mir bestätigt, dass ich mein letztes Lehrjahr in Freiburg beim Freiburgischen Baumeisterverband absolvieren darf.

Wie verstehst Du dich mit den Arbeitskolleginnen und Arbeitskollegen im sozialen Bereich?

Sie sind sehr nett zu mir und haben mich gut aufgenommen. Das Arbeitsklima ist sehr angenehm. Dazu sind sie sehr hilfsbereit.

Shpat Jashari

LA SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS VUE PAR L'AFCO

Mandat de la SUVA

L'Association Fribourgeoise de contrôle doit, par le biais d'un mandat confié par la SUVA, vérifier certains éléments de la sécurité sur les chantiers, notamment ceux ayant trait aux dangers de chutes. Chaque visite fait l'objet d'un rapport transmis à la SUVA. Ceux-ci permettent aussi d'éditer quelques statistiques. La période prise en considération pour ces premiers états s'étale de fin avril 2010 à fin mars 2011.

Près de 200 contrôles en 2011

178 contrôles ont été effectués durant la période. A ce nombre il faut en ajouter 32 au titre de deuxième passage, ce qui porte le nombre de visites à 210. Seules 76 entreprises sur 178, soit 44%, satisfaisaient totalement les 15 points observés. 66% des 32 entreprises ayant fait l'objet d'une deuxième vérification se sont mises en ordre entre les deux contrôles. Celles qui ne l'ont pas fait ont été dénoncées à la SUVA. Les plus grands manquements constatés concernent l'absence de protections individuelles (EPI). Le casque n'est porté que par 45% des entreprises visitées. L'obligation du port des autres EPI (chaussures de sécurité, gants, lunettes de protection, protecteurs d'ouïe) est mieux respectée, car elle a été constatée dans 62% des cas.

Information insuffisante

Au niveau organisationnel, l'information n'est pas suffisante au sein des entreprises. Les constats ont démontré que le responsable sécurité au travail sur place n'est connu que sur 47% des chantiers. Le respect des articles de l'Ordonnance sur les Travaux de Construction (OT Const) relatifs à la prévention des chutes fait l'objet de plusieurs points sur la checklist de contrôle des inspecteurs. Les éléments vérifiés sont :

- Les voies d'accès au chantier
- La pose des protections réglementaires à partir d'une hauteur de chute de 2 mètres
- La fermeture des ouvertures dans le sol
- Le montage d'échafaudages à partir

du moment où la hauteur de chute est de 3 mètres

- La mise en place de protections pour éviter les chutes depuis le bord des toits dès que la hauteur dépasse 3 mètres
- La prise de mesures pour éviter les chutes à travers le toit

OT Const bien respectée

Dans le 90 à 98 % de ces situations, les prescriptions de l'OT Const sont respectées.

La réalisation des échafaudages préoccupe aussi les inspecteurs de la construction lors de leurs visites. Ils vérifient notamment :

- La qualité des composants
- La stabilité, les appuis et les ancrages
- La sécurité des accès aux postes de travail et leur suffisance en nombre
- La sécurité des places de travail et des ponts de travail

La qualité des composants n'est pas optimale dans près de 30 % des cas. Les autres points examinés touchant à la réalisation des échafaudages démontrent que les règles sont respectées dans une fourchette se situant entre 82% et 89%. Les conducteurs de grues ont aussi été observés. Aucun d'entre eux n'a été surpris à conduire un engin sans un permis valable. Le fait que le responsable de la sécurité ne soit pas connu sur plus de 50 % des chantiers visités est un élément qui contribue au fait que certaines prescriptions de sécurité ne sont pas respectées. S'il n'est pas connu, c'est que l'entreprise ne l'a pas désigné - il s'agit dans ce cas d'un défaut d'organisation - ou n'a pas communiqué son nom et dans ce cas, il s'agit d'un défaut d'information.

L'amélioration de l'organisation et de l'information ne coûte que peu d'argent mais peut éviter d'en perdre beaucoup. Le fait de désigner clairement le responsable de la sécurité au travail sur le chantier permettra à l'entreprise d'imposer ses volontés sécuritaires, notamment le port des EPI. Cette personne pourra aussi veiller au respect de l'ensemble des prescriptions de

sécurité, particulièrement celles relatives à la protection des chutes, car si les résultats des contrôles démontrent que les mesures à ce sujet sont généralement prises, l'absence d'une seule peut engendrer une mort d'homme.

Conclusion

En conclusion, la sécurité, même si elle s'est améliorée, est l'affaire de l'ensemble de l'entreprise. Elle nécessite un engagement constant autant en organisation, en information qu'en formation, afin de diminuer les risques au maximum tout en étant conscients que le risque zéro n'existe pas.

René Schouwey



DIE SICHERHEIT AUF BAUSTELLEN BEURTEILEN

Auftrag der SUVA

Der Freiburgerische Prüfungsverband ist von der SUVA beauftragt, gewisse Sicherheitselemente auf den Baustellen zu prüfen, namentlich im Bezug auf die Sturzgefahr. Nach jedem Besuch wird der SUVA ein Rapport zugestellt. Aufgrund dieser Rapporte können auch gewisse Statistiken erhoben werden. Für die erste Erhebung wurde die Zeitspanne zwischen Ende April 2010 und Ende März 2011 berücksichtigt.

Rund 200 Kontrollen im Jahr 2011

In dieser Zeitspanne wurden 178 Kontrollen durchgeführt. Dazu kamen 32 Zweitbesuche, was zu insgesamt 210 Kontrollen führt. Von 178 Unternehmen wurden nur deren 76, also 44%, den 15 untersuchten Punkten vollständig gerecht. 66% der 32 Unternehmen, bei denen eine zweite Kontrolle notwendig war, konnten die Mängel im Zeitraum zwischen den beiden Kontrollen beheben. Unternehmen, die dies nicht gemacht haben, wurden der SUVA gemeldet. Die grössten festgestellten Mängel betrafen die Persönliche Schutzausrüstung (PSA). Nur in 45% der besuchten Unternehmen wird der Helm getragen. Bei den anderen PSA (Sicherheitsschuhe, Handschuhe, Schutzbrille, Ohrenschutz) wird die Tragepflicht mit 62% der Fälle besser eingehalten.

Ungenügende Information

Was die Organisation anbelangt, ist die Information in den Unternehmen ungenügend. Es wurde festgestellt, dass der Verantwortliche für die Sicherheit

am Arbeitsplatz vor Ort nur auf 47% der Baustellen bekannt ist.

Beim Vorbeugen von Stürzen wird das Einhalten der Artikel der Bauarbeitenverordnung (BauAV) anhand von mehreren Punkten auf der Kontroll-Checkliste der Inspektoren überprüft. Dabei werden die folgenden Elemente untersucht:

- Baustellenzugänge
- Anbringen von vorschriftsmässigen Schutzvorrichtungen ab einer Absturzhöhe von 2 Metern
- Abdeckung von Bodenöffnungen
- Erstellen von Gerüsten ab einer Absturzhöhe von 3 Metern
- Anbringen von Schutzvorrichtungen zur Vermeidung von Stürzen von Dachrändern ab einer Absturzhöhe von 3 Metern
- Ergreifen von Massnahmen zur Vermeidung von Stürzen durch das Dach

BauAV wird gut eingehalten

In 90 bis 98% dieser Fälle werden die Vorschriften der BauAV eingehalten. Bei ihren Besuchen prüfen die Inspektoren des Bauwesens auch die Einrichtung der Gerüste. Dabei untersuchen sie namentlich:

- Die Qualität der Bestandteile
- Die Stabilität, die Stützen und die Verankerungen
- Die Sicherheit der Zugänge zu den Arbeitsplätzen und deren genügende Anzahl
- Die Sicherheit der Arbeitsplätze und der Gerüstgänge

In rund 30% der Fälle ist die Qualität der Bestandteile nicht optimal. Die weiteren

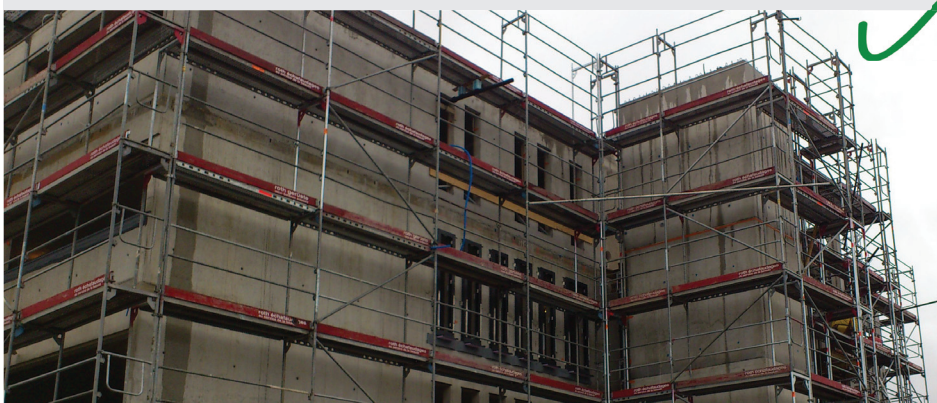
im Bezug auf die Einrichtung der Gerüste untersuchten Punkte zeigen, dass die Regeln in 82 – 89% der Fälle eingehalten werden. Auch die Kranführer wurden kontrolliert. Alle konnten einen gültigen Ausweis vorlegen. Die Tatsache, dass bei mehr als 50% der besuchten Baustellen der Sicherheitsverantwortliche nicht bekannt ist, trägt dazu bei, dass gewisse Sicherheitsvorschriften nicht eingehalten werden. Wenn er nicht bekannt ist, kann dies sein, weil das Unternehmen keinen ernannt hat, was ein organisatorischer Mangel wäre, oder weil es seinen Namen nicht mitgeteilt hat, was ein Informationsmangel wäre.

Eine bessere Organisation und Information ist nicht teuer, kann jedoch verhindern, viel Geld zu verlieren. Indem es den Verantwortlichen für die Arbeitssicherheit auf der Baustelle klar ernennt, kann das Unternehmen seinen Willen im Sicherheitsbereich durchsetzen, namentlich das Tragen der PSA. Diese Person kann auch dafür sorgen, dass alle Sicherheitsvorschriften eingehalten werden, insbesondere was die Absturzsicherung anbelangt. Denn auch wenn die Kontrollresultate belegen, dass die diesbezüglichen Massnahmen im Allgemeinen ergriffen werden, kann das Fehlen einer einzigen dieser Massnahmen bereits zum Tod einer Person führen.

Schlussfolgerung

Abschliessend ist zu sagen, dass die Sicherheit, auch wenn sich viel gebessert hat, das ganze Unternehmen angeht. Sie erfordert einen ständigen Einsatz, sei dies im Bereich der Organisation, der Information oder der Ausbildung, damit die Risiken auf ein Minimum reduziert werden können, wohlwissentlich, dass es keine absolute Garantie gibt.

René Schouwey



BAECHLER
i n f o r m a t i q u e

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Le 7 septembre 2011, en collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, nous lançons une enquête auprès des membres de la FFE concernant les besoins de formation continue pour les conducteurs de travaux. Vous avez été près de 25 à répondre à notre demande et avoir apporté des remarques particulièrement constructives.

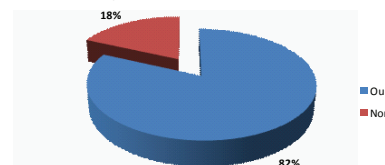
Les résultats vont être maintenant analysés avec l'Ecole d'ingénieurs avec qui nous allons rechercher des solutions pour aller dans le sens exprimé.

Vous avez plébiscité 13 formations potentielles dans les 6 domaines proposés. C'est au niveau de la maîtrise technique que l'on retrouve une unanimité pour tous les thèmes considérés comme essentiels. La connaissance et la mise en oeuvre des bétons spéciaux et à haute performance sont également retenues comme des formations intéressantes pour les conducteurs de travaux.

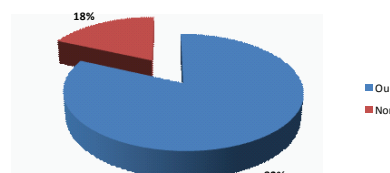
Dans la gestion du personnel, on relève toujours un intérêt particulier pour la sécurité au travail et, phénomène nouveau, une demande de formation pour la maîtrise de la sous-traitance. La gestion de projet détient la palme avec plus de 75 % des avis appelant une formation continue dans l'organisation et la planification des chantiers, la gestion des tâches et la conduite des travaux. L'environnement et le développement durable sont encore en retrait par rapport aux autres souhaits. Nous ne manquerons pas de vous donner une information plus large, lorsque ces résultats auront été analysés par l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg. Nous verrons alors quelles formations pourraient être mises en route par l'école et celles qui pourraient l'être par la Fédération.

Jean-Daniel Wicht

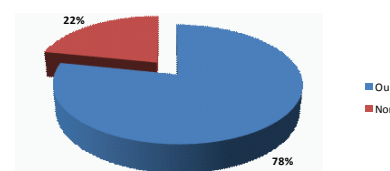
Connaissance des normes professionnelles



Conduite des travaux



Analyse de prix



SORTIE DES MEMBRES 2011

Salines de Bex

De tout temps, des hommes ont entrepris de grands travaux ! L'histoire de la Saline de Bex et de ses Mines de Sel est directement liée à la grande découverte de sources salées en Pays Vaudois, au XVI^e siècle. Le sel est alors une denrée rare, difficile à transporter. Il permet aux grands de ce monde d'en tirer profit et puissance. Selon la légende, un jeune berger menait ses chèvres paître pas bien loin d'Ollon et au dessus de Bex. Pour s'abreuver, ses bêtes marquaient une nette préférence pour l'une des deux sources. Par curiosité, il la goûta. La trouvant salée, il en fit bouillir un plein chaudron. En s'évaporant, l'eau laissa au fond une pincée de sel.

Sentier gourmand des bûcherons

Ce joli sentier part des Pléiades pour relier Les Paccots. Il traverse pâturages et forêts et jouit d'une belle vue sur le bassin lémanique et les Préalpes. En un peu plus de 3 heures de marche et trois arrêts gourmands, les participants à la sortie des membres 2011 ont atteint les Paccots. A l'issue de la marche, discussions animées et matchs aux cartes ont marqué la fin de cette journée merveilleusement ensoleillée. Un apéritif copieux et un excellent repas accompagné, comme il se doit, de très bons crus, ont clôturé cette ballade très conviviale et appréciée. Un grand merci à la HG Commerciale pour son soutien financier qui a contribué à la réussite de cette sortie.

Jean-Daniel Wicht



Fabrique de produits en béton et simili



A. HELFER SA
Rte des Chênes 46 - 1727 Corpataux
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 88 67

LEVA CORBIERES SA
Rte des Echamps 3 - 1647 Corbières
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06

centre RIESEN



Service tuyaux / Schlauchservice
1701 Fribourg, Tél. 026 460 86 00

Debrunner Acifer

klöckner & co multi metal distribution

Le partenaire de l'entrepreneur pour

Aciers d'armature, treillis, préfabrication et accessoires d'armature, aciers,

Route du Tir Fédéral 14
1723 Glisvies
tél. 026 460 23 18
fax 026 460 22 51



www.d-a.ch

ASSEMBLÉE HISTORIQUE POUR LA FFE

Jeudi 15 décembre, les entrepreneurs fribourgeois étaient réunis à Grolley pour leur assemblée annuelle extraordinaire. Plus de 60 personnes s'étaient déplacées pour écouter le rapport du Président Jean-Luc Schouwey (partiellement retranscrit en pages 3 et 4 de cette édition de notre journal) et pour prendre connaissance du budget 2012. Ils ont également entériné avec de chaleureux remerciements et applaudissements, pour les services rendus, les deux membres démissionnaires du comité, Hugo Zosso et Franz Raemy, et ont élu un nouveau membre au comité en la personne de Peter Lotscher, Directeur technique de Buchmann Joseph SA. Des informations ont encore été données sur la situation actuelle tendue avec les syndicats ainsi que les variations de salaires au 01.01.2012 avec ou sans convention nationale étendue.

Le plat de résistance de l'assemblée était

sans nul doute l'importante décision sur l'achat du terrain Migrol à Courtepin en vue de centraliser, à terme, toutes les activités de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs sur ce site (voir ci-contre). L'achat des 41'000 m² a été accepté à l'unanimité et l'assemblée a longuement applaudi cette décision que l'on peut qualifier d'historique. L'avenir de la FFE était jeudi soir à un tournant. Les entrepreneurs fribourgeois ont pris leurs responsabilités avec enthousiasme. Kuno Philipona a informé les membres sur le programme des cours de formation de l'année scolaire en cours et a profité de son temps de parole pour remercier, avec une certaine émotion, la décision favorable des entrepreneurs. L'assemblée a été liquidée en un peu plus d'une heure. Elle fut suivie d'un apéritif et d'un repas en commun très convivial.

Jean-Daniel Wicht



Un grand merci à la HG Commerciale qui a remis récemment un chèque de CHF 6'700 en faveur de la formation professionnelle. Nos chaleureux remerciements vont également aux Tuileries de Fribourg & Lausanne SA qui nous ont offert les briques pour nos cours interentreprises d'une valeur de CHF 25'000.

Les membres acceptent l'achat d'un terrain à Courtepin

Un des fers de lance de l'activité de la Fédération est la formation professionnelle et continue des acteurs de la construction. La FFE peut revendiquer qu'elle dispense une formation de haut niveau avec son centre de compétence professionnel, motivé et toujours à l'écoute de la demande des membres et de l'actualité.

La formation suisse est excellente avec le partenariat « Entreprises – Ecoles – Centres de formation ». J'en veux pour preuve la 3e place de la Suisse au Mondial des Métiers de Londres en octobre dernier. Un apprenti maçon de notre école, Morgan Conus, a brillamment représenté notre association en remportant la médaille de bronze du concours de maçonnerie. Ayant personnellement encouragé, avec une délégation de la FFE, notre médaillé, j'ai pu discuter avec d'autres formateurs étrangers et j'ai constaté que le système suisse était envié dans de nombreux pays.

Un groupe de travail s'est constitué afin de réfléchir sur l'opportunité d'acheter un terrain d'exercice en corrélation avec une centralisation future de toutes les activités de la FFE.

Après de nombreuses séances de travail, il a exposé toutes les hypothèses techniques, environnementales et financières au comité et après débat, ce dernier a proposé aux membres d'acheter un terrain à Courtepin pour garantir l'avenir de notre métier, de la formation professionnelle. Un grand merci aux membres d'avoir parié sur l'avenir en acceptant cet important investissement.

Jean-Luc Schouwey

IMPRESSUM :

Rédaction : Jean-Luc Schouwey, Jean-Daniel Wicht,

Romaine Pillonel, René Schouwey

Photos : Jean-Daniel Wicht

Conception et graphisme : Epure Graphic Design et communication

BC

BETON CENTRE SA FRIBOURG

A tous nos lecteurs,
la Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
souhaite d'excellentes
fêtes de Noël

Der Freiburgische
Baumeisterverband
wünscht allen Lesern
frohe Festtage

**BONNE ET
HEUREUSE
ANNÉE 2012**

**EIN GLÜCKLICHES
NEUES JAHR 2012**



FFE/FBV
Route André Pillier 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch